



INTERNATIONAL
LAND CONSERVATION
NETWORK

Appel de propositions

CONGRÈS MONDIAL 2024 DU RÉSEAU INTERNATIONAL POUR LA CONSERVATION DES TERRES (INTERNATIONAL LAND CONSERVATION NETWORK – ILCN)

Collaborer pour créer un monde résilient

16 au 18 octobre 2024 | Québec, Canada

Les propositions doivent être envoyées au plus tard le 15 février 2024.

Joignez-vous à des conservationnistes des secteurs privé, civique et communautaire ainsi qu'à des représentant(e)s autochtones du monde entier lors du Congrès mondial 2024 du Réseau international pour la conservation des terres (*International Land Conservation Network – ILCN*)! L'ILCN lance un appel de propositions pour des présentations et des ateliers. Poursuivez votre lecture pour en savoir plus sur le Congrès et sur la façon dont vous pouvez diffuser vos travaux importants auprès de la communauté de pratique internationale de l'ILCN.

L'ILCN est né d'un besoin de renforcer les capacités mondiales afin d'assurer la réalisation de projets de conservation privés et citoyens à la fois efficaces et équitables. Lancé officiellement en septembre 2014 dans le cadre de deux réunions d'organisations tenues à Cambridge, au Massachusetts, et à Providence, au Rhode Island, l'ILCN réunit des spécialistes et des praticien(ne)s de la conservation qui travaillent sur divers projets et représentent des organismes non gouvernementaux de toute taille. Au sein du réseau, les personnes échangent des idées, des méthodes et des innovations en vue d'accélérer et d'optimiser l'utilisation des outils et des stratégies employés dans le cadre de projets de conservation privés et citoyens. Le réseau repose sur une conviction principale : le renforcement des capacités et la valorisation d'initiatives de conservation volontaire privées et citoyennes permettront de solidifier le mouvement mondial en faveur de la protection des terres. Pour plus d'information sur l'ILCN, visitez le www.landconservationnetwork.org. Les actes des congrès de 2015, 2018 et 2021 se trouvent [ici](#).

S'appuyant sur l'élan, les conversations, les collaborations et les relations ayant émergé au cours des dernières années, le Congrès mondial 2024 de l'ILCN portera principalement sur le rôle de la communauté de conservation des secteurs privé et civique dans la réalisation des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité, énoncés lors de la conférence de l'ONU sur la biodiversité ayant eu lieu en 2022, à Montréal, au Canada. L'événement sera co-organisé par

Conservation de la nature Canada (CNC), chef de file en conservation de terres au Canada et partenaire de longue date de l'ILCN. Le congrès aura lieu dans la province de Québec, au Canada, et réunira des participant(e)s et des conférencier(ière)s de six continents. Pour plus d'information, consultez le site Web du Congrès à l'adresse suivante : landconservationnetwork.org/2024-global-congress.

Le Congrès explorera un éventail de mesures que les participant(e)s peuvent mettre en œuvre dans leur pays ou dans leur région afin de faire progresser la conservation dans les secteurs privé et civique et de contribuer à l'atteinte de l'objectif, soutenu par environ 190 pays, de protéger 30 % des terres et des eaux de la planète d'ici à 2030. Au rang des conférencier(ière)s et des participant(e)s figureront des praticien(ne)s et des partenaires de la conservation issus des secteurs privé, sans but lucratif/non gouvernemental, universitaire et public, ainsi que des représentant(e)s autochtones des quatre coins du monde. Dans le cadre de séances plénières, d'ateliers ciblés couvrant cinq domaines thématiques et de discussions dirigées, les personnes participant au Congrès auront l'occasion de communiquer leurs travaux et d'examiner les défis et les possibilités en matière de conservation des terres privées.

Thème du congrès : collaborer pour créer un monde résilient

Par une approche mobilisant l'ensemble de la société, l'ILCN cherche à consolider la capacité et la cohérence des organismes de conservation du secteur civique (organismes non gouvernementaux et sans but lucratif) et privé, tout en favorisant la collaboration avec les Autochtones, le secteur public et universitaire, l'industrie ainsi que d'autres secteurs essentiels s'impliquant dans la conservation des terres partout dans le monde.

Les relations sont la base sur laquelle repose le succès de cet effort. Afin de garantir la gestion équitable et efficace des terres, de générer des retombées concrètes pour les collectivités et d'atteindre l'objectif 30x30, la communauté de pratique de la conservation doit modifier sa façon de travailler en collaborant par-delà les frontières, les secteurs, les territoires et les cultures. Ainsi, il est plus important que jamais que les praticien(ne)s discutent de leurs idées et réfléchissent à la manière dont les politiques et les pratiques actuelles et futures peuvent favoriser des collaborations, des échanges et des liens constructifs et éthiques qui soutiennent la réalisation d'objectifs communs.

À cette fin, le Congrès mondial 2024 a pour thème général « **Collaborer pour créer un monde résilient** ». Le Congrès encourage les propositions d'ateliers axés sur la façon dont les domaines de première importance, comme l'obtention de financement durable pour la conservation ou la gestion à long terme des aires conservées, dépendent de la collaboration, de l'éthique relationnelle et de l'amélioration des relations grâce à des partenariats.

Format des ateliers

Lors des ateliers, divers sujets seront abordés par des collègues et des spécialistes chevronnés. Les ateliers s'articuleront autour de divers domaines d'intérêt et se dérouleront simultanément (voir ci-dessous). Chaque atelier durera au total 90 minutes. Il y aura d'abord une période pour les commentaires et les présentations des participant(e)s, puis, ces dernier(ière)s seront invités à

prendre part à une discussion dirigée pour faire progresser ensemble leur compréhension collective d'un sujet particulier. De façon générale, la période de présentation durera 60 minutes, et au moins 30 minutes seront allouées aux questions et à la discussion dirigée.

Domaines d'intérêt

Les ateliers du Congrès 2024 seront répartis en cinq volets, conformément aux domaines d'intérêt de l'ILCN. Veuillez noter que les descriptions ci-dessous sont données à titre indicatif et ne visent pas à freiner les candidat(e)s s'ils ou elles ont d'autres bonnes suggestions d'atelier.

- **Financement de la conservation**

Les sujets dans ce domaine comprennent les suivants : moyens de financer les transactions foncières, y compris les dons philanthropiques et les subventions, les fonds publics, les incitations fiscales, les ventes sur marché, les zones limitées de mise en valeur, le financement de la conservation menée par les Autochtones et d'autres sources de financement innovantes ou nouvelles; partenariats public-privé en faveur de la conservation; finance carbone et financement de la biodiversité; crédits biodiversité; fonds d'atténuation ou de compensation; écotourisme; occasions et défis liés à la mise au point de mécanismes de financement durable à long terme, et plus encore.

- **Droit et politique**

Les sujets dans ce domaine comprennent les suivants : lois et politiques nationales ou régionales permettant la conservation des terres privées dans des pays dotés de systèmes juridiques variés; incitations financières soutenant la conservation des terres; discussion exploratoire sur des outils comme les servitudes ou les conventions permanentes ou à terme et les baux ou les accords de conservation; innovations dans le domaine du droit de l'environnement et des politiques de conservation en faveur du respect des droits des Autochtones et des lois traditionnelles; cadres politiques en faveur de l'intégration de projets de conservation privés et citoyens dans les cadres nationaux pour les aires protégées; détermination et désignation d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et plus encore.

- **Organisation et gouvernance**

Les sujets dans ce domaine comprennent les suivants : création d'organisations durables; communication efficace; mobilisation bénévole; mise au point de mécanismes de gouvernance solides; création et adoption de normes et de pratiques nationales sur la conservation des terres; valeur des réseaux dans la promotion de la conservation des terres privées aux échelles régionale ou nationale; rôle des aires privées protégées dans le dialogue mondial sur la conservation des terres; systèmes de gouvernance autochtones; mise en œuvre de l'approche du double regard; renforcement des capacités en matière de collaboration et de partenariat; collecte, gestion et communication de données, et plus encore.

- **Intendance et gestion des terres**

Les sujets dans ce domaine comprennent les suivants : contrôle de l'efficacité des propriétés; techniques de conservation visant à améliorer la qualité et la quantité de l'eau; efforts de restauration; conservation de la biodiversité; financement de projets axés sur la gestion à long terme; paysages fonctionnels et conservation des terres; mesure du succès; conservation communautaire; conservation des paysages naturels et du patrimoine culturel; soutien à la conservation menée par les Autochtones; élaboration de solutions fondées sur la nature; utilisation de la télédétection et des technologies de conservation de pointe pour la réalisation de suivis et de rapports, et plus encore.

- **Conservation des paysages à grande échelle**

Les sujets dans ce domaine comprennent les suivants : partenariats régionaux de conservation et collaborations à l'échelle du paysage; science et planification de la conservation à grande échelle; aires protégées et de conservation autochtones; initiatives de conservation transfrontalières; approches multi-propriétaires et multi-territoires de la gestion des terres; réensauvagement, et plus encore.

Orientation thématique : établissement de relations, collaborations et partenariats

Dans les cinq domaines décrits ci-dessus, nous sollicitons des propositions qui communiquent les résultats obtenus par des organisations, des communautés et des projets mettant de l'avant le travail collaboratif. Les propositions doivent mettre en évidence la manière dont les ressources et les connaissances ont été mises à profit grâce à des partenariats, ou démontrer que les candidat(e)s ont noué de nouvelles relations, ou ont amélioré ou redéfini des relations déjà établies avec des parties prenantes ou des partenaires. Comment votre organisation travaille-t-elle différemment, par-delà les frontières, pour atteindre ses objectifs? Quelles étapes pratiques ou stratégies précises ont contribué de façon déterminante au succès de votre projet ou à l'amélioration de vos relations de travail? En vous appuyant sur des cas, des récits, des leçons ou des expériences, pouvez-vous illustrer de quelle manière vous modifiez votre approche pour respecter l'éthique de travail? À la lumière de ces expériences, de quelle façon reconsidérez-vous ou modifiez-vous les politiques et les pratiques de conservation des terres privées dans l'un des domaines d'intérêt présentés ci-dessus?

Appel de propositions pour des ateliers

Le comité de planification du Congrès de l'ILCN vous invite à proposer des ateliers et des présentations qui communiquent des leçons apprises, des pratiques exemplaires et des innovations en lien avec tout aspect de la conservation des terres privées, y compris le démarrage, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation.

Les candidat(e)s peuvent proposer une présentation ou un atelier.

1. Présentation

Les propositions de présentation doivent comprendre des informations sur une seule présentation d'environ 15 minutes axée sur un sujet particulier ou une étude de cas. Si votre

présentation est sélectionnée, le comité de planification du Congrès la regroupera avec celle d'autres personnes afin de créer un atelier cohérent dans un domaine précis.

2. Atelier

Les propositions d'atelier doivent comprendre des informations sur un atelier d'environ 60 minutes. L'atelier proposé doit comporter de deux à quatre présentations et constituer une séance ou une discussion de groupe cohérente. Les présentations peuvent être données sous forme d'histoire ou d'étude de cas à part entière, mais doivent s'inscrire dans un thème général relevant de l'un des domaines d'intérêt.

Toutes les propositions doivent inclure un résumé, une proposition de valeur décrivant l'intérêt de la présentation ou de l'atelier ainsi qu'une explication de leur pertinence par rapport au thème du congrès. Les propositions peuvent être soumises sous forme écrite, audio ou vidéo.

Veillez remplir le formulaire de proposition par voie électronique ici :

https://ilip.formstack.com/forms/2024_ilcn_global_congress_call_for_proposals

Le comité de planification se réserve le droit de solliciter des propositions sur des sujets non couverts dans le bassin de candidatures.

Critères de sélection

Le comité de planification souhaite particulièrement recevoir des propositions d'ateliers favorisant les interactions et l'apprentissage génératif, ou stimulant le débat et le dialogue sur les tendances actuelles et futures dans le domaine.

Le comité de planification évaluera les propositions selon les critères de sélection suivants :

- Pertinence par rapport au thème du Congrès (« Collaborer pour créer un monde résilient »)
- Transférabilité des modèles (c.-à-d. le cas peut-il être transposé dans d'autres contextes?)
- Représentation des points de vue autochtones
- Clarté de la description de la proposition et valeur pour les participant(e)s
- Durée adéquate et quantité de contenu par rapport au temps alloué
- Degré d'interaction avec le public
- Correspondance globale aux thèmes du programme
- Vaste représentation géographique

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION : 15 FÉVRIER 2024

LES DÉCISIONS RELATIVES AU PROGRAMME SERONT ANNONCÉES À LA FIN DU MOIS DE MARS

Pour de plus amples informations sur le Congrès mondial 2024 ou sur le processus de

proposition, veuillez contacter Robin Austin à raustin@lincolninst.edu.

Merci et au plaisir de lire vos propositions!